



FORCES LMS



PARCOURS J'ADOpte DES COMPORTEMENTS PERSONNELS GAGNANTS

38

FORMATIONS VIDEO
de 8 minutes en moyenne



DES APPORTS
THEORIQUES

en format PDF



DES TESTS
DE VALIDATION

pour valider vos acquis



Environ 9h40min
pour se former

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Développer les comportements pour bien communiquer, être efficace et créatif
- Savoir travailler en équipe et prendre des initiatives

PUBLIC VISE

Tous les individus : dirigeants, managers, salariés, demandeurs d'emploi, étudiants car les compétences non techniques (soft skills) sont importantes pour réussir tant sa vie professionnelle que personnelle.

EXPERTS FORMATEURS

Consultants d'entreprises qui travaillent pour de grandes ou petites entreprises, au quotidien, dans leurs spécialités ; coachs qui accompagnent des managers et des entrepreneurs.

LES 38 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ Je découvre les soft skills
- 2/ J'identifie mes valeurs personnelles et professionnelles
- 3/ J'affirme ma personnalité
- 4/ Je me fixe des objectifs personnels
- 5/ J'applique une méthode pour atteindre mes objectifs
- 6/ J'apprends à m'écouter, me respecter, m'aimer
- 7/ Je travaille mes équilibres : physique, psychologique, relationnel
- 8/ Je prends soin de ma santé
- 9/ Je renforce mon énergie
- 10/ Je m'auto-discipline
- 11/ Je développe la confiance en moi
- 12/ J'apprends à m'auto-motiver
- 13/ Je sais me concentrer, être focus
- 14/ Je fais face aux échecs
- 15/ J'apprends à écouter les autres.
- 16/ Je pratique la communication assertive
- 17/ Je développe des relations constructives avec la communication non violente
- 18/ Je sais dire non
- 19/ Je comprends l'autre.
- 20/ Je décrypte les vérités et idées fausses concernant le langage du corps
- 21/ J'entends le langage non verbal
- 22/ J'apprends à détecter les mensonges
- 23/ J'apprends à gérer mes émotions
- 24/ J'apprends à gérer mon stress
- 25/ J'apprends à me détendre pendant le travail
- 26/ Je me forme à la mindfulness
- 27/ Je développe mes savoir-être professionnels
- 28/ J'améliore mon image personnelle pour améliorer mon chiffre d'affaires
- 29/ Je bâtis mon image professionnelle
- 30/ J'apprends à raconter mon histoire personnelle
- 31/ J'apprends à me présenter oralement
- 32/ Je combats mon trac pour parler en public
- 33/ J'apprends à me présenter sur les réseaux sociaux
- 34/ Je ne passe pas trop de temps sur les réseaux sociaux
- 35/ Je construis ma marque personnelle
- 36/ Je soigne ma e-réputation
- 37/ Je concilie vie professionnelle et vie personnelle
- 38/ J'écoute les experts des soft skills

📌 Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>